

DEPARTEMENT  
VAR

COMMUNE  
SIX-FOURS-LES-PLAGES

LC/MG

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté-Égalité-Fraternité



N° 618

**ARRETE DU MAIRE**

**DELEGATION A LA PRESIDENCE DU C.C.F.F**

**Frédéric BOCCALETTI ,  
Maire de SIX-FOURS-LES-PLAGES  
Député du VAR**

VU L'élection du Maire et des Adjoints en date du 27 Mars 2026,

VU L'article L.2212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU L'article L.132-3 du Code Forestier,

VU L'arrêté préfectoral du 29 décembre 2008 approuvant le Plan Départemental de la Protection des Forêts Contre les Incendies (PDPFCI),

VU L'instruction ministérielle 84-110 de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation de mars 1984,

VU La loi de modernisation de la Sécurité Civile du 13 août 2004,

VU Les Règles Générales de Fonctionnement des Réserves Communales de Sécurité Civile et des Comités Communaux Feux de Forêts tenues à la disposition de la commune par l'AD.RCSC-CCFF.83,

VU L'ordre d'Opération Inter Services pour les feux de forêts diffusé par Monsieur le Préfet du Var,

VU La délibération du Conseil Municipal en date du 11/12/2000 portant création du Comité Communal Feux de Forêts,

**ARRETE**

**ARTICLE 1:** Monsieur BERTRAND Jean-Michel est nommé en qualité de Président délégué du Comité Communal Feux de Forêts de la commune de Six-Fours-Les-Plages,  
La présente décision sera effective à compter de sa notification à l'intéressé,

**ARTICLE 2 :** Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes du Maire et transmis à Monsieur Le Préfet du Var.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa publication,

**ARTICLE 4 :** La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et notifié à l'intéressé.

FAIT à SIX-FOURS-LES-PLAGES, Le 16 AVR. 2026



**Frédéric BOCCALETTI**  
**Maire de SIX-FOURS-LES-PLAGES**  
**Député du VAR**

Accusé de réception en préfecture  
083-218301799-20260416-618-AI  
Date de télétransmission : 16/04/2026  
Date de réception en préfecture : 16/04/2026